



La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) se déploie dans les territoires, au plus près des Samariens

Amiens, le jeudi 16 septembre 2021

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes handicapées et leurs familles. Afin d'être encore plus proche des usagers, la MDPH de la Somme proposera, à partir du 5 octobre 2021, des permanences dans 11 communes du département.

Une nouvelle offre de services, en toute proximité

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement, la MDPH de la Somme a pour vocation de faciliter les démarches des personnes concernées par un handicap, leurs familles ou leurs représentants. La MDPH réalise une évaluation de la personne et une orientation la plus à même de répondre à ses besoins : vers les services et établissements médico-sociaux, dans l'accompagnement à la scolarité, l'accès et le maintien à la formation et à l'emploi ou encore dans l'aide à la vie quotidienne et la vie sociale. L'accueil des usagers a été sensiblement amélioré depuis mars 2021, suite au déménagement de la MDPH sur le site départemental Simone Veil, situé 49 boulevard de Châteaudun à Amiens.

Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental et de la MDPH de la Somme ainsi que Françoise Ragueneau, Vice-présidente en charge des personnes âgées et des personnes handicapées, ont marqué leur volonté d'aller plus loin dans cette démarche d'accueil et d'accessibilité, au plus près des usagers et de leurs familles, dans tout le département.

Des permanences accessibles avec et sans rendez-vous

La MDPH met donc en place, à partir du mardi 5 octobre prochain, des permanences dans les territoires pour accompagner les usagers dans leurs démarches : conseils, informations, aide à la constitution du dossier ou à la formulation du projet de vie, etc.

Réalisées au sein de Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI) du département ou dans des structures partenaires, ces permanences seront assurées avec ou sans rendez-vous. Elles auront lieu sur 11 communes : **Abbeville, Albert, Beaucamps-le-Vieux, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Ham, Moreuil, Péronne, Poix-de-Picardie et Roye.** La prise de rendez-vous s'effectue via le site www.rdv-solidarites.fr

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Plus proche de vous!



ABBEVILLE

Siège de territoire
2 rive droite de la Somme
Tous les mardis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

FRIVILLE-ESCARBOTIN

MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion)
1 rue Frédéric Chopin
Tous les jeudis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

DOULLENS

MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion)
18 rue de Routequeue
3 mercredis par mois
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous
Tous les vendredis
- de 9h à 12h sur rendez-vous

FLIXECOURT

Siège de territoire
9 rue de la catiche
3 mercredis par mois
- de 9h à 12h sur rendez-vous

POIX-DE-PICARDIE

MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion)
1 rue Ferdinand Beaumont
1 mercredi par mois
- de 9h à 12h sur rendez-vous

BEAUCAMPS-LE-VIEUX

Centre social communautaire
10 rue Pierre Gaudefroy
1 mercredi par mois
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

ALBERT

Siège de territoire
1 rue du Bois le Comte
Tous les mardis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

PÉRONNE

MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion)
20 place du Jeu de Paume
Tous les vendredis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

HAM

Centre Social Est Somme
12 rue Louis Braille
Tous les jeudis
- de 9h à 12h sur ou sans rendez-vous

ROYE

MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion)
24 rue Pasteur
Tous les jeudis
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

MOREUIL

MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion)
13 rue Maurice Garin
Tous les mercredis
- de 9h à 12h sans rendez-vous

MDPH

Site Simone Veil
49 boulevard de Châteaudun
80000 AMIENS
03 22 97 24 10
mdph@somme.fr



Com. C480 - Imp. C480

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « le Département marque son ambition d'être toujours plus proche des usagers, notamment ceux en situation de handicap. Avec la mise en place des démarches en ligne via son site Internet et l'ouverture d'un bâtiment moderne et accessible à Amiens, la MDPH de la Somme réaffirme avec ces 11 permanences sa belle mission de service public, en proximité, pour un accueil et un accompagnement de qualité de ceux qui en ont besoin. »

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

